

Réf: Dossier 195341

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE SAINT BENOIT »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME QUARTIER
MARIE THERESE HOUPHOUET NON LOIN DE LA LIBERTE,
Lot 210, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Déc 2022, et enregistrés au CEPICI le 03 Jan 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE SAINT BENOIT »

Objet : L'activité de l'enseignement ;Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;Et plus généralement toutes opérations d'une manière répétitive ou isolée, industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME QUARTIER
MARIE THERESE HOUPHOUET NON LOIN DE LA LIBERTE,
Lot 210, Ilot 18

Dirigeant(s) M DJOGBENOU CODJO CHARLES JULIEN
(COGÉRANT), Mme DJOGBENOU HOUESSI PASCALINE
(COGÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03991 du 05/04/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27859/GTCA/RC/2023 du 05/04/2023

